




Chercher à comprendre... Et refuser de subir

***1.6 LES MALADES : LES COMPETENCES
PROFESSIONNELLES DU MALADE PARKINSONNIEN***

Bernard COMPERE

**PARKINSON
& QUALITE
DE VIE**

*Etre parkinsonien en
France aujourd'hui*



LES COMPETENCES PROFESSIONNELLES DU MALADE PARKINSONNIEN

CATEGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE

Quelle est votre catégorie socio-professionnelle (grille INSEE) ?

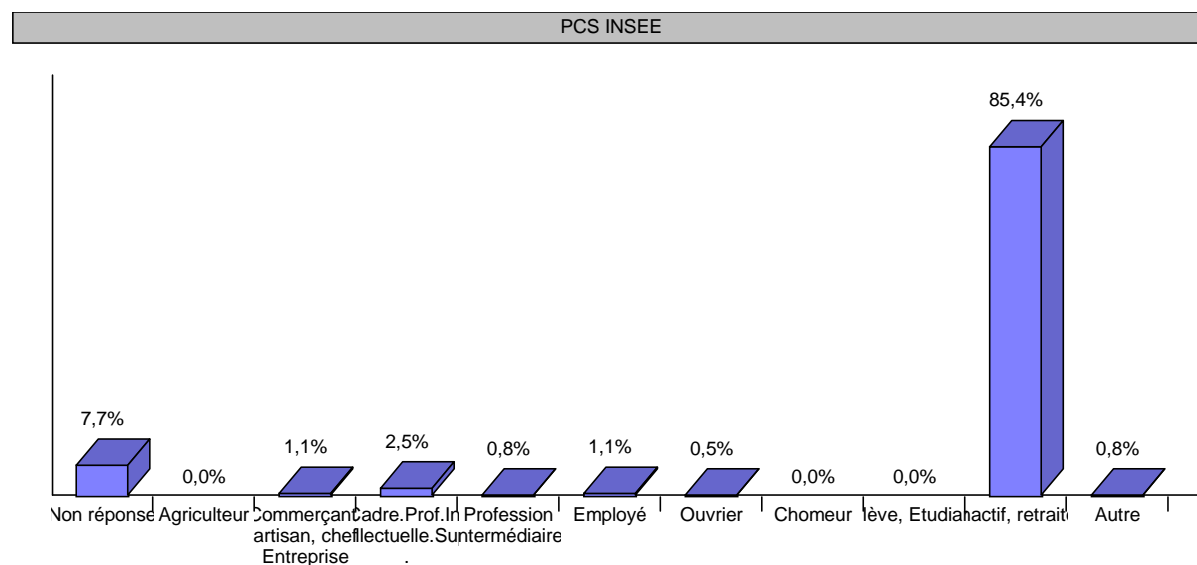
PCS INSEE	Nb. cit.	Intervalles de confiance
Non réponse	28	5,0% < 7,7 < 10,4%
Agriculteur	0	-
Commerçant, artisan, chef Entreprise	4	0,0% < 1,1 < 2,2%
Cadre.Prof.Intellectuelle.Sup.	9	0,9% < 2,5 < 4,1%
Profession intermédiaire	3	0,0% < 0,8 < 1,7%
Employé	4	0,0% < 1,1 < 2,2%
Ouvrier	2	0,0% < 0,5 < 1,3%
Chômeur	0	-
Elève, Etudiant	0	-
Inactif, retraité	311	81,8% < 85,4 < 89,1%
Autre	3	0,0% < 0,8 < 1,7%
TOTAL OBS.	364	

La différence avec la répartition de référence est très significative.

$\chi^2 = 2586,66$, ddl = 10, 1-p = >99,99%.

Le χ^2 est calculé avec des effectifs théoriques égaux pour chaque modalité.

L'intervalle de confiance à 95% est donné pour chaque modalité.



Pour l'essentiel, les parkinsoniens sont soit à la retraite, soit en longue maladie (invalidité). Il s'agit là, bien sûr, d'une population au profil très particulier.

ACTIVITE ACTUELLE

Actuellement, êtes-vous toujours en activité ?

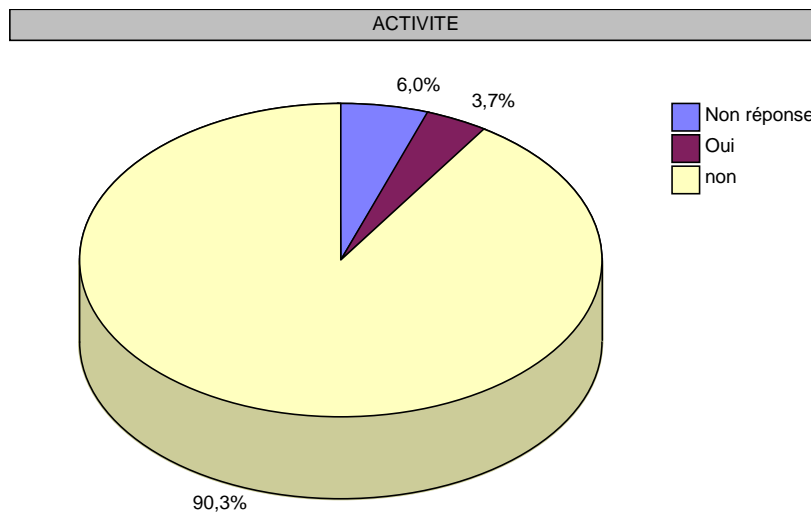
ACTIVITE	Nb. cit.	Intervalles de confiance
Non réponse	21	3,5% < 6,0 < 8,4%
Oui	13	1,7% < 3,7 < 5,7%
non	318	87,3% < 90,3 < 93,4%
TOTAL OBS.	352	

La différence avec la répartition de référence est très significative.

$\chi^2 = 515,05$, ddl = 2, 1-p = >99,99%.

Le χ^2 est calculé avec des effectifs théoriques égaux pour chaque modalité.

L'intervalle de confiance à 95% est donné pour chaque modalité.



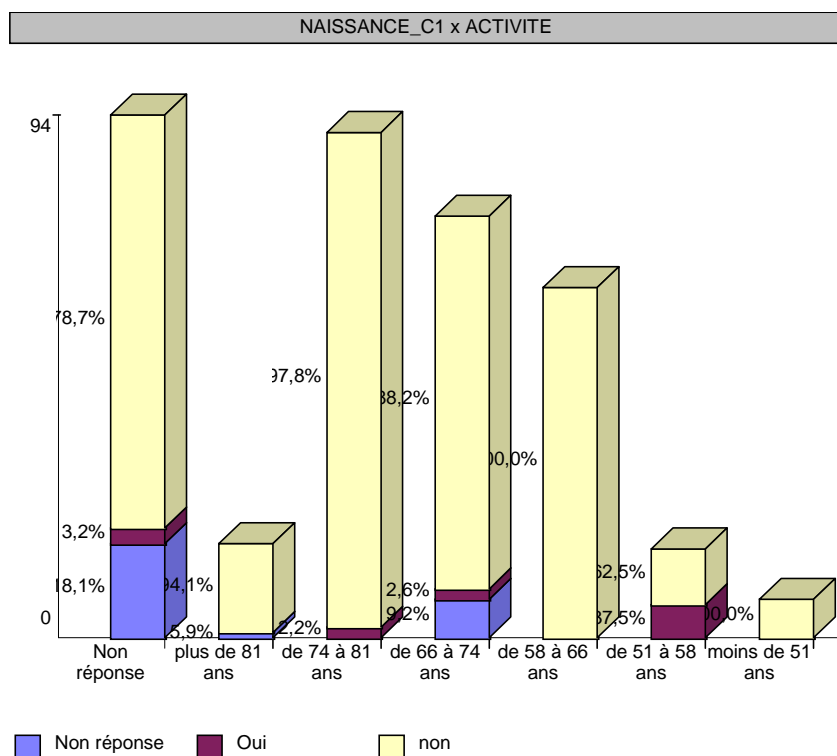
Seulement 3,7 % de notre échantillon est encore en activité.

DATE DE NAISSANCE-C1 x ACTIVITE ACTUELLE

Mise en classes de la variable numérique 'âge'
Actuellement, êtes-vous toujours en activité ?

NAISSANCE_C1/ACTIVITE	Non réponse	Oui	non	TOTAL
Non réponse	17	3	74	94
plus de 81 ans	1	0	16	17
de 74 à 81 ans	0	2	89	91
de 66 à 74 ans	7	2	67	76
de 58 à 66 ans	0	0	63	63
de 51 à 58 ans	0	6	10	16
moins de 51 ans	0	0	7	7
TOTAL	25	13	326	364

Les valeurs du tableau sont les nombres de citations de chaque couple de modalités.



Quel que soit l'âge, le taux d'activité professionnelle des parkinsoniens est très faible. Ceci n'a rien de surprenant puisque nous avons déjà constaté que cette pathologie concernait

majoritairement le troisième âge, voire le quatrième. Mais je tiens une fois de plus à rappeler que la maladie de Parkinson, même si elle se développe essentiellement chez les personnes âgées, ne doit pas être confondue avec la vieillesse. Si les parkinsoniens sont âgés ou même très âgés, toutes les personnes âgées ne sont pas parkinsoniennes.

RETRAITE

Si non, êtes-vous à la retraite ?

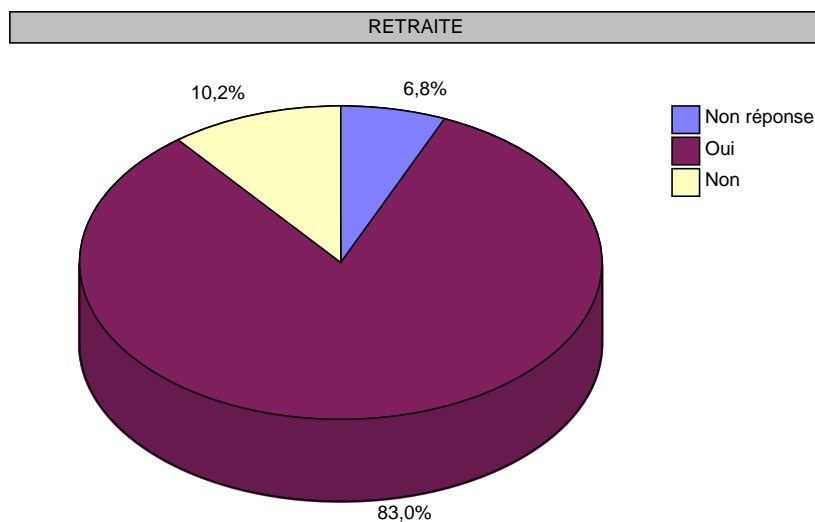
RETRAITE	Nb. cit.	Intervalles de confiance
Non réponse	24	4,2% < 6,8 < 9,4%
Oui	292	79,0% < 83,0 < 86,9%
Non	36	7,1% < 10,2 < 13,4%
TOTAL OBS.	352	

La différence avec la répartition de référence est très significative.

$\chi^2 = 390,64$, ddl = 2, 1-p = >99,99%.

Le χ^2 est calculé avec des effectifs théoriques égaux pour chaque modalité.

L'intervalle de confiance à 95% est donné pour chaque modalité.



INVALIDITE

Si non, êtes-vous en invalidité ?

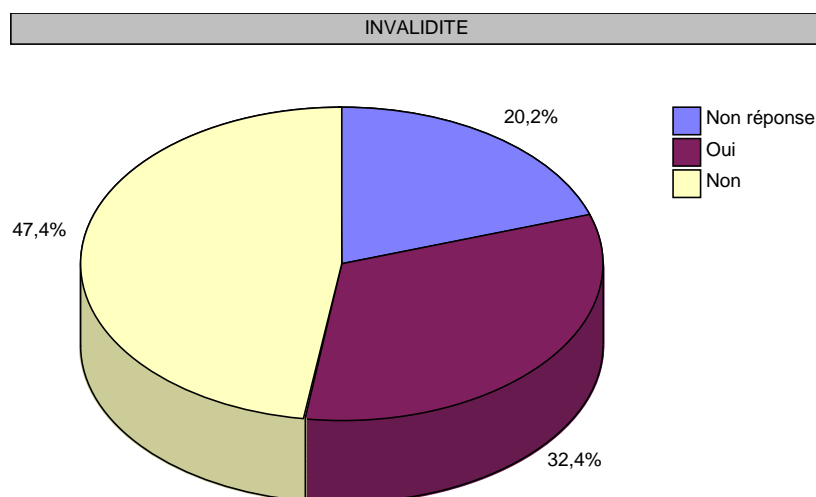
INVALIDITE	Nb. cit.	Intervalles de confiance
Non réponse	71	16,0% < 20,2 < 24,4%
Oui	114	27,5% < 32,4 < 37,3%
Non	167	42,2% < 47,4 < 52,7%
TOTAL OBS.	352	

La différence avec la répartition de référence est très significative.

$\chi^2 = 39,41$, ddl = 2, 1-p = >99,99%.

Le χ^2 est calculé avec des effectifs théoriques égaux pour chaque modalité.

L'intervalle de confiance à 95% est donné pour chaque modalité.



La quasi-totalité des patients interrogés est inactive. Toutefois, dans cette catégorie, on peut distinguer différents statuts. D'une part les personnes ayant exercé une activité professionnelle et actuellement à la retraite, d'autre part les malades en invalidité. Cette distinction est très importante car ces patients ne relèvent pas de la même prise en charge.

Malgré tout, ces chiffres sont à prendre avec précaution. Il n'est pas certain que les personnes interrogées fassent toujours la différence entre le statut de retraité et celui d'invalidé (d'un point de vue administratif). Pour ceux qui ont à mettre en place les politiques de santé, les problématiques peuvent se présenter de manière radicalement différente selon la situation des uns et des autres. Environ 10 % des inactifs ne sont pas retraités. Parmi ces 10 %, 32,4 % se déclarent en invalidité et près de 50 % ne sont ni retraités ni invalides. Nous retrouvons là

sans doute les personnes n'ayant jamais eu d'activité professionnelle. Ce point reste toutefois à vérifier.

INTERRUPTIONS PROFESSIONNELLES

Votre activité professionnelle a-t-elle été (si vous avez cessé de travailler) ou est-elle actuellement perturbée par la maladie de Parkinson ?

INTERRUPTIONS	Nb. cit.	Intervalles de confiance
Non réponse	107	24,7% < 29,4 < 34,1%
Jamais	161	39,1% < 44,2 < 49,3%
Rarement	13	1,7% < 3,6 < 5,5%
Occasionnellement	16	2,3% < 4,4 < 6,5%
Assez souvent	17	2,5% < 4,7 < 6,8%
Très souvent	50	10,2% < 13,7 < 17,3%
TOTAL OBS.	364	

La question est à réponse unique sur une échelle.

Les paramètres sont établis sur une notation de 1 (Jamais) à 5 (Très souvent).

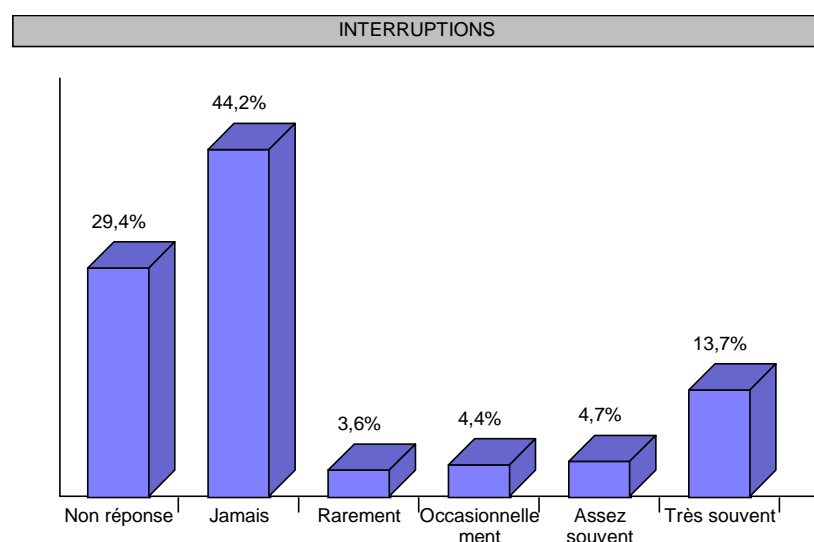
Les calculs sont effectués sans tenir compte des non-réponses.

La différence avec la répartition de référence est très significative.

$\chi^2 = 299,55$, ddl = 5, 1-p = >99,99%.

Le χ^2 est calculé avec des effectifs théoriques égaux pour chaque modalité.

L'intervalle de confiance à 95% est donné pour chaque modalité.



Le fort taux de non réponse (28,7 %) est sans doute dû en partie au fait que beaucoup de patients âgés ou très âgés ne se sentent pas ou ne se sentent plus concernés par les problèmes liés à l'activité professionnelle. Nous constatons en fait une distribution bipolaire des

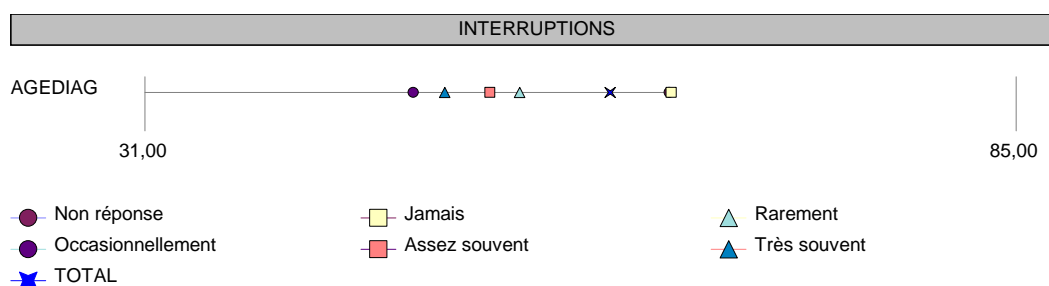
réponses. 45 % des patients affirment n'avoir jamais connu d'interruption dans leur activité due à la maladie de Parkinson. Inversement, 14 % reconnaissent avoir connu une présence au travail perturbée par la maladie.

Nous retiendrons le fait que près d'une personne sur deux a pu continuer à exercer son activité professionnelle malgré la maladie. La maladie de Parkinson, bien que considérée comme une maladie invalidante, semble avoir peu de retentissement sur l'activité professionnelle, et notamment ce qu'on appelle habituellement le « présentéisme ».

Tableau de moyennes d'INTERRUPTIONS PROFESSIONNELLES
Critères évalués : AGE AU MOMENT DU DIAGNOSTIC

INTERRUPTIONS	AGEDIAG
Non réponse	63,54
Jamais	63,66
Rarement	54,23
Occasionnellement	47,73
Assez souvent	52,41
Très souvent	49,66
TOTAL	59,90

Les valeurs du tableau sont les moyennes calculées sans tenir compte des non-réponses.



Le graphique se lit de la manière suivante : de gauche à droite, nous avons l'axe de l'âge du diagnostic, qui va de 31 ans à gauche à 85 ans à droite. Sur cet axe se distribuent les fréquences d'absence. Nous constatons que plus le patient a été diagnostiqué jeune, plus le retentissement sur l'activité professionnelle, et notamment le présentisme, a été important. Par exemple, le groupe dont l'activité professionnelle a été très perturbée est aussi celui qui a la moyenne d'âge au moment du diagnostic la plus basse (49,66 ans). Inversement, ceux qui déclarent n'avoir jamais connu d'interruption dans leur activité professionnelle sont aussi ceux dont la moyenne d'âge au moment du diagnostic est la plus élevée (63,66 ans). Ceci confirme le fait que la maladie de Parkinson est une maladie du troisième âge, dont les symptômes invalidants n'apparaissent que tardivement, souvent au-delà de 60 ans, c'est-à-dire au-delà de la période d'activité. Il y a donc peu d'interférences entre la MP et l'activité professionnelle. Ce résultat est lourd de conséquences quant aux modalités de prise en charge des parkinsoniens débutants. Rares sont les malades jeunes encore actifs professionnellement.

ACTIVITE SALARIÉ

Si vous êtes toujours en activité, s'agit-il d'une activité salariée ?

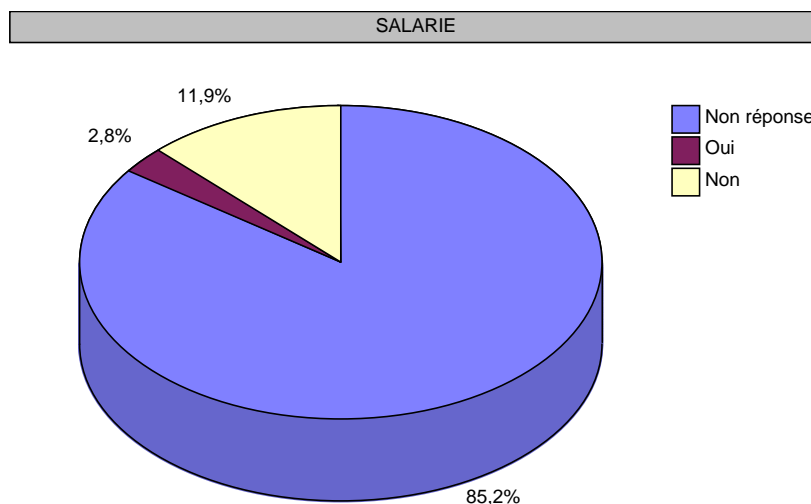
SALARIE	Nb. cit.	Intervalles de confiance
Non réponse	300	81,5% < 85,2 < 88,9%
Oui	10	1,1% < 2,8 < 4,6%
Non	42	8,6% < 11,9 < 15,3%
TOTAL OBS.	352	

La différence avec la répartition de référence est très significative.

$\chi^2 = 430,93$, ddl = 2, 1-p = >99,99%.

Le χ^2 est calculé avec des effectifs théoriques égaux pour chaque modalité.

L'intervalle de confiance à 95% est donné pour chaque modalité.



Le taux de non réponse peut s'expliquer de la manière suivante : le questionnaire qui a été utilisé pour l'enquête s'adressait a priori à toutes les catégories d'âge. Or il s'est avéré que les patients étaient massivement au-delà de l'âge de la retraite, c'est-à-dire qu'ils n'étaient pas ou qu'ils n'étaient plus concernés par le monde du travail. Les questions en relation avec cette sphère ont donc été pour l'essentiel comme non pertinentes. 12 % de la population interrogée ne relèvent pas du régime propre aux salariés. Il s'agit, pour l'essentiel, d'exploitants agricoles, d'artisans, de professions libérales, etc. Leur prise en charge pose d'autres problèmes que ceux que rencontrent les salariés.

L'INFORMATION A L'EMPLOYEUR

Si oui, avez-vous informé votre employeur de votre état de santé ?

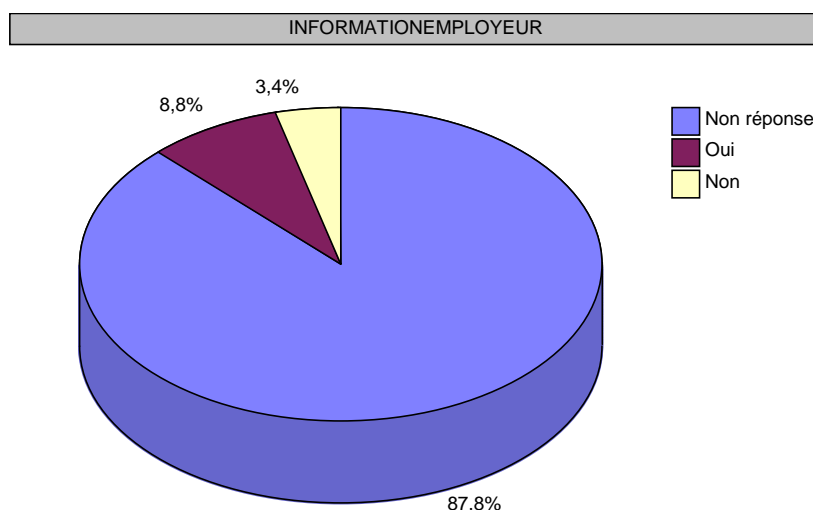
INFORMATIONEMPLOYEUR	Nb. cit.	Intervalles de confiance
Non réponse	309	84,4% < 87,8 < 91,2%
Oui	31	5,8% < 8,8 < 11,8%
Non	12	1,5% < 3,4 < 5,3%
TOTAL OBS.	352	

La différence avec la répartition de référence est très significative.

$\chi^2 = 471,18$, ddl = 2, 1-p = >99,99%.

Le χ^2 est calculé avec des effectifs théoriques égaux pour chaque modalité.

L'intervalle de confiance à 95% est donné pour chaque modalité.



Une fois de plus, nous travaillons-là sur des variables marginales par rapport à la maladie de Parkinson. Près de 90 % des réponses sont en réalité des non réponses. À l'évidence, les patients ne se sentent pas concernés par la sphère de l'activité professionnelle. Ceci est dû principalement, pour ne pas dire exclusivement, à la caractéristique majeure de la maladie de Parkinson, à savoir qu'elle touche essentiellement des personnes du troisième et du quatrième âge.

DERNIER METIER EXERCE

Si vous êtes retraité(e) ou en invalidité, quel était votre dernier métier exercé (essayez d'être précis)?

- 34 : Cadre transport SNCF
- 37 : Enseignant médecine
- 39 : Informateur CIRA (logement, urbanisme)
- 41 : Employée de commerce
- 42 : Aide ménagère
- 49 : Infirmière
- 53 : Directrice d'école
- 55 : Médecin éducation nationale
- 56 : Directeur d'école
- 57 : Ingénieur
- 58 : Secrétaire sociale
- 59 : Informaticien
- 62 : Comptable dans un cabinet d'expertise comptable
- 64 : Médecin psychiatre
- 65 : Mère de famille
- 70 : Médecin-chirurgien
- 73 : Employé de banque
- 75 : Chef d'entreprise
- 76 : Agricultrice en GAEC avec le fils qui a repris l'exploitation
- 78 : Cadre; Prof. Intellectuelle Sup.
- 79 : Agricultrice
- 82 : Instituteur en retraite depuis 11 ans
- 84 : Antiquaire, gérant de société
- 85 : Instituteur
- 86 : Employé SNCF
- 87 : Agent de service maison de retraite (blanchisserie)
- 88 : Agriculteur
- 91 : Secrétaire médicale
- 93 : Agent de l'équipement
- 94 : Policier
- 95 : Enseignement
- 96 : Capitaine de marine marchande
- 98 : Pilote de ligne
- 101 : Directeur territorial
- 102 : Secrétaire atelier garage. Au vrai
- 103 : Secrétaire
- 108 : Barmaid
- 110 : Agent des impôts
- 114 : Fonction publique
- 115 : Vendeuse - retoucheuse
- 116 : Retraitée de France-Télécom
- 117 : Instituteur retraité
- 121 : Artisan

122 : Enseignante
123 : Serveuse
124 : Professeur EPS
133 : Employé PTT
134 : Documentaliste
137 : Responsable de cuisine dans un centre hospitalier
138 : Employé municipal. Directeur du service des sports
144 : Directeur commercial
145 : Sans
146 : Artisan peintre
149 : Détaillant fruits et légumes
150 : Commerçant fruits et légumes
151 : Agricultrice
154 : Chef d'entreprise
155 : Psychologue clinicienne
156 : Commerçante
157 : Chef de bureau
158 : Ouvrière sur presses
159 : Assistante sociale
160 : Transporteur
161 : Inséminateur
162 : Employée de bureau
163 : Contrôleuse fabrication fil tergal Rhône-Poulenc
164 : Instituteur
165 : Enseignant
166 : Employé communal
169 : Technicien bureau d'études
171 : Instituteur
172 : Mécanicien poids lourds
176 : Menuisier ébéniste
180 : Secrétaire d'avocat
182 : Employée dans un tabac-journaux et licenciée en 1995
183 : Chef d'entreprise, puis président du tribunal de commerce
186 : Agent de maîtrise
187 : Agricultrice
189 : ASHA en maison de retraite jusqu'au 14/01/2003. En invalidité février 2006
190 : Agricultrice
192 : Fonctionnaire
193 : Menuisier
194 : VRP
198 : Traductrice
199 : Comptable
200 : Gérant de sociétés
202 : Agricultrice
203 : Commerçant, artisan, chef d'entreprise
204 : Exploitante agricole
205 : Infirmière en hôpital; chirurgie et pédiatrie
207 : Ingénieur d'étude et de fabrication
210 : Conducteur poids lourd
212 : Agent EDF

213 : S.P.
215 : Secrétaire médicale
216 : Exploitante agricole
218 : Inspecteur à la MSA
219 : Cadre infirmière puéricultrice
220 : Garagiste
222 : Famille d'accueil
223 : Chef d'entreprise
226 : Chimiste biologiste, mère au foyer.
227 : Directeur technique
230 : Attachée de direction
231 : Chez eux chez un dentiste et professeur à la faculté de médecine
232 : Aide-soignante
234 : Commerçante
236 : Préposé aux PTT pendant 42 ans
237 : Employée de collectivités
238 : Agent d'entretien
239 : Institutrice
241 : Agent d'entretien dans les mines
242 : Commercial V. R.P.
243 : Ingénieur
244 : Pâtissier pendant 20 ans et fonctionnaire pendant 22 ans
245 : Chef d'établissement
246 : Professeur
250 : Commerçante
251 : Négociatrice en immobilier
252 : Surveillante d'élevage de dindons en tant que salariée. Après avoir été pendant 9 ans chef d'exploitation.
254 : Ingénieur d'affaire international
259 : Conducteurs d'engins de travaux publics
261 : Secrétaire
262 : Ouvrier
263 : Institutrice
265 : Inspecteur de police
267 : Secrétaire et comptable industriel
268 : Employée municipale
269 : Aide maternelle
270 : Employée de maison
271 : Agent de maîtrise
274 : Employée de bureau
275 : Chef de chantier en bâtiment peinture
276 : Aide au conjoint dans le commerce
277 : Employée à la SS
279 : Major de gendarmerie ; adjudant, commandant de compagnie territoriale.
281 : Aide ménagère
282 : Agriculteur
285 : Femme de ménage
286 : Infirmière
287 : Comptable
288 : Coordonnateur de sécurité

290 : Technicien aéronautique
291 : Agent général d'assurance
292 : Électromécanicien
295 : Agriculteur
297 : Ouvrière d'usine dans le textile
299 : Gérant de succursale
300 : Employé au traitement de l'eau
304 : Gendarme
306 : Menuisier
307 : Instituteur
308 : Maraîchère, vente de mes produits sur le marché
309 : Graveur
310 : Aéronautique
312 : Agricultrice
313 : Assistante maternelle
314 : Professeur agrégé d'arts plastiques
317 : Commerçant
319 : Employé service expédition au "joint français"
320 : Commerçant
322 : Ingénieur en télécommunications
324 : Assistant comptable
326 : Attaché de direction; secteur social; comptabilité, gestion, secrétariat.
328 : Prévisionniste
329 : Institutrice chargée d'école
331 : Agent de lycée
332 : Agriculteur
334 : Commerçant artisan vélos cyclomoteurs
336 : VRP
338 : Professeur
339 : Informateur CIRA _ Informations par téléphone
341 : Chauffeur DDE
343 : Chef d'entreprise dans le transport
344 : Professeur de musique
347 : Gérant de société
349 : Institutrice en maternelle
350 : Employée de bureau
352 : Au chômage pour motif économique
353 : Exploitante agricole
354 : Assistante maternelle
359 : Professeur des écoles
361 : Instituteur

METIER PRINCIPAL

Quel est (était) votre métier principal ?

- 1 : Chauffeur camion
- 184 : Employée dans un bar-tabac
- 185 : Chef d'entreprise, puis président du tribunal de commerce
- 186 : Ouvrier
- 200 : Traductrice
- 228 : Mère au foyer avec une fille handicapée
- 234 : Aide soignante
- 236 : Commerçante
- 238 : Préposé aux PTT pendant 42 ans
- 244 : Commercial VRP
- 248 : Professeur
- 252 : Commerçante
- 253 : Négociatrice en immobilier
- 256 : Ingénieur d'affaires international
- 260 : Viticulteur
- 261 : Conducteurs d'engins de travaux publics
- 263 : Secrétaire
- 264 : Ouvrier
- 265 : Institutrice
- 269 : Employée de bureau
- 270 : Commerçante ; employée municipale
- 271 : Aide maternelle
- 272 : Employée de maison
- 273 : Agent de maîtrise
- 274 : Ouvrière textile (invalidité à l'âge de 35 ans pour autre maladie)
- 276 : Employée de bureau
- 279 : Employée SS
- 281 : Gendarmerie et officier de police judiciaire
- 283 : Aide-soignante
- 284 : Agriculteur
- 287 : Femme de ménage
- 288 : Infirmière
- 289 : Comptable
- 290 : Ingénieur conseil
- 292 : Technicien aéronautique
- 293 : Agent général d'assurances
- 294 : Électromécanicien
- 297 : Agriculteur
- 299 : Ouvrière d'usine textile
- 301 : Gérant de succursale
- 307 : Employé
- 308 : Menuisier

309 : Instituteur
310 : Maraîchère, vente de mes produits sur le marché
311 : Graveur
314 : Agricultrice
316 : Professeur agrégé d'arts plastiques
319 : Commerçant
322 : Commerçant
326 : Assistant comptable
331 : Institutrice
333 : Agent de lycée
334 : Agriculteur
335 : Cadre
341 : Informateur CIRA (DDE)
342 : Directeur d'agence de banque
343 : Chauffeur camion
345 : Chef d'entreprise
346 : Professeur de musique
348 : Artisan
349 : Artisan
351 : Institutrice en maternelle
352 : Employée de bureau
354 : Menuisier

ENTOURAGE PROFESSIONNEL

Votre entourage professionnel est (était)-il au courant de votre maladie ?

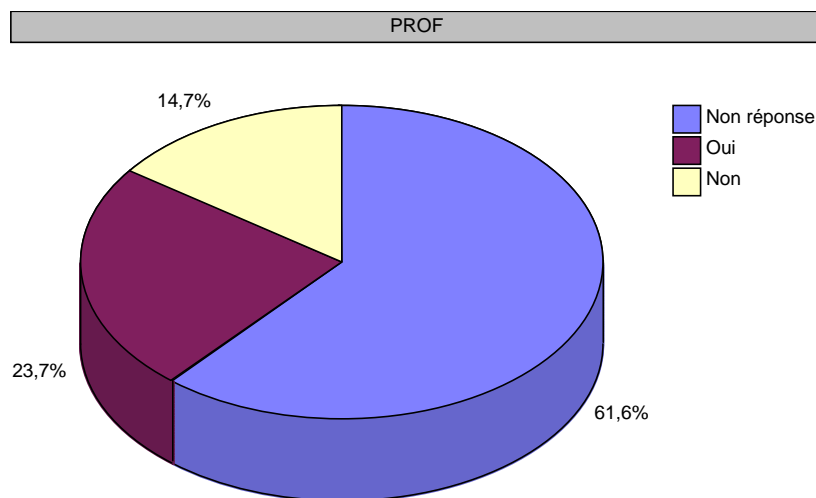
PROF	Nb. cit.	Intervalles de confiance
Non réponse	218	56,5% < 61,6 < 66,6%
Oui	84	19,3% < 23,7 < 28,2%
Non	52	11,0% < 14,7 < 18,4%
TOTAL OBS.	354	

La différence avec la répartition de référence est très significative.

$\chi^2 = 131,46$, ddl = 2, 1-p = >99,99%.

Le χ^2 est calculé avec des effectifs théoriques égaux pour chaque modalité.

L'intervalle de confiance à 95% est donné pour chaque modalité.



Le fort taux de non réponses peut s'expliquer par la faible implication des patients dans la sphère professionnelle, due à la moyenne d'âge très élevée. Beaucoup de malades ont sans doute considéré que le monde professionnel ne les concernait plus. D'une manière générale, c'est l'impression qui domine. La population des parkinsoniens semble relativement « désocialisée », et en particulier coupée du monde du travail.

ENTOURAGE PROFESSIONNEL 1

Si oui, avez-vous vous-même informé votre entourage ?

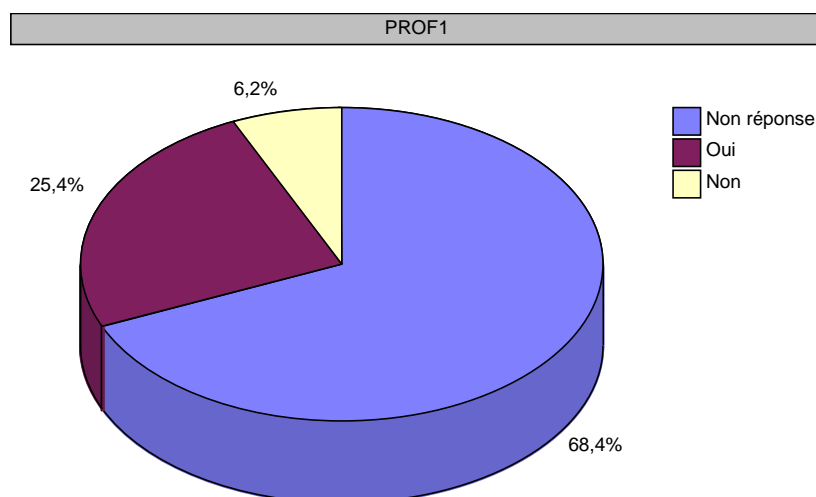
PROF1	Nb. cit.	Intervalles de confiance
Non réponse	242	63,5% < 68,4 < 73,2%
Oui	90	20,9% < 25,4 < 30,0%
Non	22	3,7% < 6,2 < 8,7%
TOTAL OBS.	354	

La différence avec la répartition de référence est très significative.

$\chi^2 = 215,05$, ddl = 2, 1-p = >99,99%.

Le χ^2 est calculé avec des effectifs théoriques égaux pour chaque modalité.

L'intervalle de confiance à 95% est donné pour chaque modalité.



25 % (90/354) de ceux qui ont répondu positivement à la question précédente affirment avoir informé eux-mêmes leur employeur. La question est délicate. Pour les jeunes parkinsoniens touchés par la maladie avant l'âge du départ à la retraite, que faut-il faire ? Ne pas informer son employeur et ses collègues de travail risque de placer le patient dans une situation difficilement gérable ; les informer, c'est prendre le risque de perdre son emploi. À chacun d'évaluer la situation et de peser le pour et le contre. Il n'y a pas de réponse unanime, chaque cas est particulier.

ENTOURAGE PROFESSIONNEL 2

Quelle qu'elle soit, regrettez-vous votre décision ?

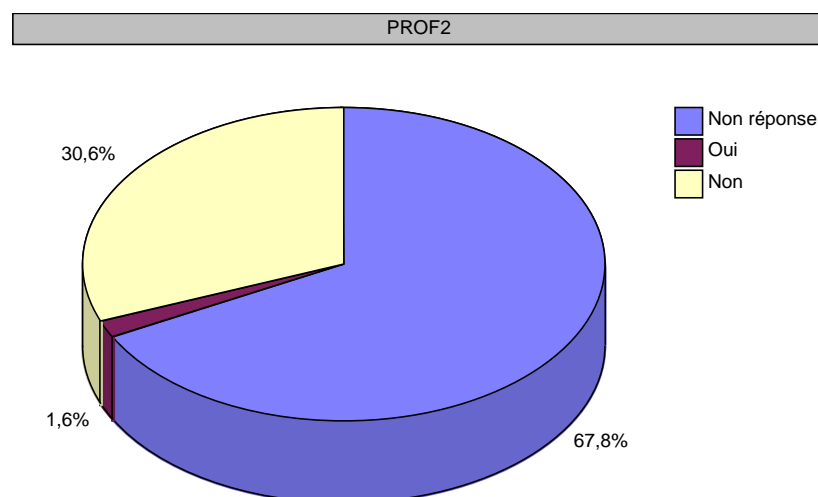
PROF2	Nb. cit.	Intervalles de confiance
Non réponse	248	63,0% < 67,8 < 72,5%
Oui	6	0,3% < 1,6 < 2,9%
Non	112	25,9% < 30,6 < 35,3%
TOTAL OBS.	366	

La différence avec la répartition de référence est très significative.

$\chi^2 = 241,25$, ddl = 2, 1-p = >99,99%.

Le χ^2 est calculé avec des effectifs théoriques égaux pour chaque modalité.

L'intervalle de confiance à 95% est donné pour chaque modalité.



Les réponses obtenues laissent supposer que les patients ont mûrement réfléchi avant d'informer ou de ne pas informer leur employeur. Seulement 1,7 % regrettent la décision qu'ils ont prise. Précisons une fois de plus que tout ce qui concerne la sphère professionnelle se joue « à la marge ». Lors de l'élaboration du questionnaire, il n'y avait aucune raison a priori pour éliminer cette rubrique. C'est seulement a posteriori que cette problématique est apparue quasi insignifiante. Compte tenu des très faibles effectifs concernés, il semble difficile, sinon impossible, d'en tirer des conclusions quelconques.

ENTOURAGE PROFESSIONNEL 3

La MP perturbe-elle (ou a-t-elle perturbé) votre activité professionnelle ?

PROF3	Nb. cit.	Intervalles de confiance
Non réponse	283	73,0% < 77,3 < 81,6%
Oui beaucoup	44	8,7% < 12,0 < 15,4%
Oui un peu	27	4,7% < 7,4 < 10,0%
Pas du tout	12	1,5% < 3,3 < 5,1%
TOTAL OBS.	366	

La question est à réponse unique sur une échelle.

Les paramètres sont établis sur une notation de 1 (Oui beaucoup) à 3 (Pas du tout).

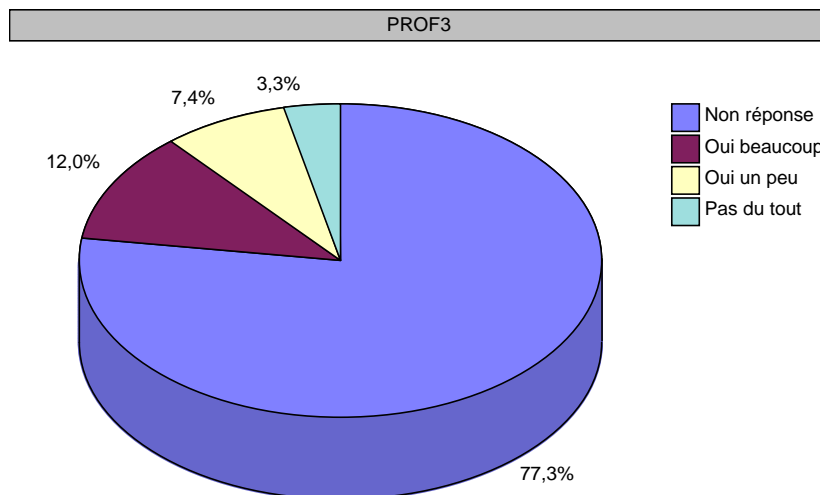
Les calculs sont effectués sans tenir compte des non-réponses.

La différence avec la répartition de référence est très significative.

$\chi^2 = 539,99$, ddl = 3, 1-p = >99,99%.

Le χ^2 est calculé avec des effectifs théoriques égaux pour chaque modalité.

L'intervalle de confiance à 95% est donné pour chaque modalité.



ENTOURAGE PROFESSIONNEL 4

Si oui, comment ?

- 12 : Par le rejet total du milieu professionnel
- 39 : Incapacité à répondre au téléphone
- 51 : En raison d'une trop grande fatigue, j'ai demandé une mutation dans un autre service. Maintenant, après 8 ans, je n'arrive plus à effectuer mon travail correctement (écriture devenant illisible, dyskinésies trop importantes, grande fatigue, somnolence soudaine, conduite automobile difficile à certains moments de la journée. difficultés de concentration, déplacements difficiles en raison de raideurs et d'extrême lenteur
- 53 : Fatigue extrême, tremblements, écriture, relationnel
- 71 : Fatigue, moins de motivation
- 87 : Grande fatigue; difficultés à la marche et à la conduite; tremblements; lenteur, risques d'accidents du travail; rythme de travail trop soutenu
- 88 : Cessation d'activité
- 102 : Perte de mon emploi
- 129 : Relations humaines ; mouvements ralentis ; difficultés d'élocution. Déplacements ralentis
- 149 : Arrêt de l'activité
- 153 : Impossible de travailler plus de trois heures de suite
- 155 : Difficultés d'écriture et de concentration, de mémoire
- 157 : Ecriture, réunions, etc.
- 164 : Fatigue face à une classe de 25 élèves
- 165 : Pour se rendre sur le lieu de travail, parler, écrire
- 172 : Beaucoup de mal à me concentrer
- 176 : En particulier l'épaule droite qui est douloureuse et sans forces
- 211 : Difficultés d'écriture ; ordinateur
- 232 : Arrêté pour cause de très grande fatigue. Mon généraliste me soignait pour migraines, ignorant cette pathologie
- 240 : Difficile de travailler plusieurs heures de suite
- 242 : Chiffre d'affaires en baisse : licenciement
- 252 : J'ai ressenti assez vite perdre de la résistance et tout me faisait de la peine
- 267 : Non, puisque j'avais arrêté de travailler avant la maladie de Parkinson
- 268 : Ralentissement de l'activité physique et psychique
- 277 : Obligée d'arrêter de travailler 3 ans après le diagnostic MP
- 279 : En la camouflant au maximum
- 281 : Mal au bras et au dos
- 285 : Blocage de trois heures environ (périodes fréquentes)
- 290 : Par les médicaments, j'étais en lune de miel
- 291 : Perte de clients. Fermeture de l'agence : sans emploi
- 292 : Obligé d'arrêter. Travail devenu dangereux.
- 298 : Emploi d'une femme de ménage + l'aide de mon épouse
- 299 : Gêne dans l'exécution du travail. Le stress dans les réunions
- 300 : Moins de résistance

303 : Par des problèmes d'élocution, d'où des difficultés en réunion par des problèmes de déplacement, d'où le regard d'autrui...

305 : Impossible de travailler

309 : Tremblements

314 : Cessation de l'activité professionnelle

317 : Manque d'intérêt. Fatigue. Ne plus maîtriser l'activité.

331 : Beaucoup de tremblements

332 : Arrêt de l'activité avant l'âge de la retraite (55 ans)

339 : Incapacité de répondre aux appels téléphoniques - incapable d'écrire

340 : Déplacements - changement de métier

341 : Certains travaux étaient devenus impossibles suite aux tremblements

343 : Je ne pouvais plus conduire

344 : Impossibilité de donner mes cours

346 : Ralentissement au niveau de la réalisation d'ouvrages, moins bonne mobilité des mains

347 : Arrêts maladie fréquents + invalidité déclarée en janvier 2000

349 : Difficultés pour écrire certains jours, très grande fatigue, lenteur, je n'arrivais plus à maintenir ma classe à certains moments. Ne pouvant plus assurer la sécurité des enfants, j'ai été mise en invalidité

350 : Ecriture, démarche, gestes ralentis, douleurs

354 : Licenciement

357 : Par perte de mobilité manuelle